

## Démocratie et diplomatie environnementales : acteurs et processus en droit international

La gouvernance des questions environnementales exige de prendre en compte la question démocratique, ici comprise comme l'ensemble des dispositions destinées à réduire les inégalités environnementales et à faire participer toutes les parties prenantes à la gestion de l'environnement.

Il est donc nécessaire de s'interroger sur la façon dont se réalise la démocratie environnementale en droit international et quelle est, de ce point de vue, la légitimité et l'efficacité de la protection juridique de l'environnement.

La démocratie environnementale pose également la question de l'adaptation de la diplomatie à l'impératif de protection de l'environnement. Tous les champs de l'action diplomatique, tels que les droits de l'homme, le commerce et l'investissement, le développement, la paix et la sécurité, doivent intégrer l'environnement comme l'une des préoccupations principales des négociations multilatérales et des processus politiques au niveau international.

Aujourd'hui, la diplomatie n'est plus l'apanage des seuls Etats. Les Conférences des Parties des conventions internationales sont désormais l'occasion de dépasser les cadres classiques des négociations pour intégrer et faire participer d'autres acteurs à la prise de décision environnementale. Les experts scientifiques et les organisations non gouvernementales sont de plus en plus sollicités à cet égard.

Les processus de négociation, de décision et d'application ainsi que d'évaluation et de contrôle des instruments internationaux de protection environnementale, ayant comme fin la mise en œuvre de la démocratie environnementale, structurent la réflexion que ce colloque se propose de présenter.

Il s'agit, en bref, d'esquisser des réponses à des questions telles que : comment les négociations internationales conjuguent-elles les différents intérêts des États ? Comment les acteurs divers, les experts scientifiques et la société civile, viennent-ils au secours du droit pour l'élaboration des instruments internationaux ? Quels sont les enjeux institutionnels et politiques des négociations ? Comment se réalise la transposition dans l'ordre interne des instruments internationaux environnementaux et quels en sont les obstacles ? Quels sont les mécanismes d'évaluation et de contrôle des instruments environnementaux et, enfin, de quelle façon le juge international contribue-t-il à la démocratie environnementale ?

*Ce colloque est organisé dans le cadre du programme ANR-DEMOENV*

Renseignements : [albane.piejos@parisdescartes.fr](mailto:albane.piejos@parisdescartes.fr)

Adresse :  
Palais de Justice, Bibliothèque de l'Ordre des avocats  
7, rue Harlay, 75001 entrée Place Dauphine.  
Accès : Métro ligne 4 station cité  
Bus 21, 38, 85, 96

Inscription en ligne obligatoire jusqu'au 25 juin afin de pouvoir accéder au lieu :  
<http://www2.droit.univ-paris5.fr/form/cmh2/colloque27juin.html>



CENTRE MAURICE HAURIUOUPOUR  
LA RECHERCHE EN DROIT PUBLIC



Source image : wikimedia commons, auteur Tristan Nilot

Démocratie et diplomatie environnementales : acteurs et processus en droit international

Paris jeudi 27 Juin 2014 à 9h00

Palais de Justice, Bibliothèque de l'Ordre des avocats

9h00-09h20 Ouverture : **Pierre-Olivier SUR**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

**Yves Charles ZARKA**, Professeur de Philosophie Politique à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité), Coordonnateur du programme ANR-DEMOENV

### Thème 1 : La diplomatie environnementale

*Sous la présidence de **Robert POUJADE**, ancien Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Protection de la nature et de l'Environnement*

9h20-09h40 **Pascal CANFIN**, Député européen, ancien Ministre délégué du Développement auprès du ministère des Affaires étrangères

9h40-10h00 **Pierre Henri GUIGNARD**, Secrétaire général chargé de la préparation et de l'organisation de la COP 21 - **Paris Climat 2015 : au-delà des enjeux, le défi organisationnel de la COP 21**

10h00-10h20 **John CROWLEY**, Team leader for Global Environmental Change (UNESCO) - **Enjeux institutionnels et politiques des négociations internationales environnementales**

10h20-10h50 Débat

10h50-11h00 Pause

### Thème 2 : Le processus de négociation

*Sous la présidence de **Eric CANAL-FORGUES**, Professeur à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité), Avocat au barreau de Paris*

11h00-11h20 **Sophie LAVALLEE**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Laval, Québec, Canada - **Les ONGs, catalyseurs et vigiles de la protection internationale de l'environnement ?**

11h20-11h40 **Marie-Pierre LANFRANCHI**, Professeur à l'Université du Havre - **La participation de l'expert à l'élaboration de la règle environnementale**

11h40-12h00 **Maïa HAMROUNI**, attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité) - **La participation des pays en développement aux accords environnementaux**

12h00-12h30 Débat

12h30-14h00 Déjeuner

### Thème 3 : Le processus de décision/ application

*Sous la présidence de **Abou BAMBA**, Coordonnateur régional, Secrétariat de la Convention d'Abidjan*

14h00-14h20 **Nicolas de SADELEER**, Professeur à l'Université de Saint-Louis, Belgique - **Les nouveaux accords sur le commerce international : risque ou opportunité pour le droit de l'environnement**

14h20-14h40 **Tarin MONT'ALVERNE**, Professeur à l'Université fédérale du Ceara, Brésil - **Les difficultés d'application des conventions environnementales au Brésil**

14h40-15h00 **Fériel AIT OUYAHIA**, Doctorante à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité) - **Standards et diplomatie environnementale : enjeux et portée dans le processus de décision**

15h00-15h30 Débat

15h30-15h45 Pause

### Thème 4 : Le processus de contrôle

*Sous la présidence de **Patrick RAMBAUD**, Professeur Emérite à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité)*

15h45-16h05 **Paul WATKINSON**, Chef de l'équipe de négociation sur le climat, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - **Les mécanismes d'observance et de non-respect**

16h05-16h25 **Camila PERRUSO**, Doctorante à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité) et à l'Université de São Paulo - **La contribution du juge au façonnement de la démocratie environnementale**

16h25-16h45 **Kathia MARTIN-CHENUT**, Chargée de recherche au CNRS, UMR DRES (CNRS/Université de Strasbourg), Equipe RSE - **Quelles responsabilités face aux exigences d'une démocratie environnementale ?**

16h45-17h15 Débat

17h15-17h45 **Conclusions**

**François-Guy TREBULLE**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne